

## d'un Développement Durable

La CAE Antigone propose à tout **porteur de projet** disposant d'un savoir-faire:

- De bénéficier d'un **accompagnement** individualisé et collectif pour apprendre le métier **d'entrepreneur**.
- **Un hébergement juridique, comptable et fiscal** de ses activités.
- **Un statut** juridique sécurisant de **salarié en CDI**.
- De tester, développer et pérenniser une activité économique au sein d'une entreprise reconnue par les acteurs économiques du territoire.
- D'intégrer un collectif au sein duquel de nouvelles opportunités d'affaires pourront se co-construire.

### Antigone & ses partenaires:

- Union Européenne - FSE
- Direction Générale de la Cohésion Sociale
- Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Alsace
- Région Alsace
- Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg
- Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin de Strasbourg
- Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne
- Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Bruche Mossig Piémont
- Chambre Régionale de l'Économie Sociale d'Alsace
- Coopérer pour Entreprendre

### Contact:

contact@antigone.coop

Téléphone Strasbourg : 03 88 44 96 89

Téléphone Mulhouse : 03 89 36 07 94

Fax: 03 88 44 42 26

www.antigone.coop

### Lieux d'accueil:

ANTIGONE  
Coopérative d'Activités & d'Emploi

13, rue Martin Bucer  
67000 STRASBOURG

48, rue Franklin  
68200 Mulhouse

ANTIGONE

Coopérative  
d'Activités &  
d'Emploi®  
au service d'un  
Développement  
Durable

Une nouvelle forme d'entrepreneuriat

Un outil de développement local

## La coopérative Antigone au service

En tant que SCOP,

Une Coopérative d'Activités et d'Emploi permet de créer son emploi dans une entreprise collective partagée. Antigone est une SCOP, Société Coopérative & Participative. Cette forme particulière de SARL est créée par et pour ceux qui y travaillent.

### Les décisions en Assemblée Générale suivent le principe: 1 personne = 1 voix.

Le modèle coopératif est particulièrement adapté pour fonder un développement durable sur des valeurs éthiques.

## Antigone, une *alternative* à l'entreprise individuelle

### *Les avantages de la démarche CAE pour un porteur de projet :*

- Développer ses savoir-faire sans perdre de temps avec les tâches administratives, comptables...
- Trouver un cadre propice à l'apprentissage de l'entrepreneuriat
- Rompre l'isolement en bénéficiant d'un accompagnement et en échangeant avec d'autres entrepreneurs
- Autoriser la multi activité
- Une entreprise pour tester son offre dans les conditions réelles, tout en minimisant les risques
- Un statut d'entrepreneur-salarié en CDI sécurisant, reconnu par vos interlocuteurs et ouvrant droit à la protection sociale due à tous les salariés
- Augmenter ses chances de réussite par la coopération et la démarche collective

## Antigone, CAE généraliste ou *multi activités*

### *La Coopérative d'Activités & d'Emploi Antigone a la volonté de favoriser les activités issues des filières suivantes:*

- Les métiers du conseil et de la formation
- Les métiers propres aux nouvelles technologies de l'information et des télécommunications
- Les métiers des services aux entreprises (entretiens, nettoyages, maintenance, services intellectuels...)
- Les métiers du bien-être, de l'artisanat, des commerces...

*À contrario, certaines activités n'ont pas vocation à être développées au sein de la coopérative:*

- Lorsqu'un investissement important au démarrage est envisagé, notamment le rachat de fonds de commerce, l'acquisition de machines, etc.
- Les activités nécessitant un engagement de longue durée, de type bail commercial (le bail précaire peut toutefois être étudié)
- Les activités réglementées (expertise comptable, agent immobilier, etc.)
- Les activités impliquant un risque important, obligeant certaines assurances spécifiques

## Comment ça marche ?

*La coopérative accompagne individuellement chaque entrepreneur, propose des « ateliers techniques » collectifs, assure la gestion administrative de l'activité (facturation, comptabilité, salaires...) et forme à l'utilisation des outils de gestion.*

### **Entrepreneur accompagné**

Le porteur de projet lance son activité, commence à produire et à prospecter. Il signe une convention d'accompagnement lui permettant d'utiliser le cadre juridique existant avec le numéro de TVA et de Registre de Commerce de la CAE.

### **Entrepreneur salarié**

Dès les premières affaires, le porteur de projet est embauché via un CDI et commence à se rémunérer sur son propre chiffre d'affaires, déduction faite des charges d'activités, cotisations sociales et de la contribution aux frais de « back-office » de la CAE qui s'élèvent à 10% du CA HT.

### **Entrepreneur associé**

L'entrepreneur dont l'activité a atteint un régime de croisière et qui souhaite exercer durablement son activité au sein de la CAE peut en devenir sociétaire. Chacun peut aussi à tout moment faire librement le choix de sortir de la coopérative et créer sa propre structure.

## Antigone au cœur d'un maillage local & national

Ancrée sur son territoire, une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) est un outil de développement local pour ses partenaires, les collectivités locales et les services de l'État.

La CAE ANTIGONE est membre du réseau national **Coopérer pour Entreprendre**, de l'**Union Régionale des Scop de l'Est** et de **Coopérer pour Entreprendre Grand Est**.

ANTIGONE est présente au sein du **réseau OCRE** des Opérateurs de la Création et de la Reprise d'Entreprise d'Alsace.

ANTIGONE mutualise ses services administratifs et de gestion avec ARTENREEL et COOPENATES, CAE Alsaciennes dédiées respectivement aux métiers artistiques et aux services à la personne.